

Convention on Health Analysis and Management

CHAM 2016

Investir dans la santé : quelle idée ?

Mailys Ferrère, Thomas Landrain, Cécile Réal, Cyril Schiever
Modérateur : Élisabeth Hubert

Gagner de l'argent dans le domaine de la santé constitue pour certains un péché. Or pour soigner et pour innover en santé, le système a besoin de toujours plus d'argent. Cette contradiction idéologique doit être gérée, mais il sera toujours nécessaire d'investir dans la santé.

1. Le rôle de l'investisseur public

L'intervention publique s'est largement développée après la crise financière et économique de la fin des années 2000. En France, la BPI a pris la suite du fonds stratégique d'investissement pour donner une autre finalité et pour donner une plus grande surface financière à l'effort d'investissement. Dans une période économique complexe, le financeur public a notamment pour rôle de créer un effet d'entraînement. Pour cela, différents mécanismes existent, dont certains permettent d'accompagner des entreprises innovantes lors de la phase d'amorce, mais également lors des phases successives entre la recherche et l'accès au marché. La vocation du financeur public vise à aider une entreprise n'étant pas encore parvenue au seuil de rentabilité. L'État peut également aider à la constitution de fonds propres et/ou constituer un actionnaire stable et patient.

2. L'investissement des grands acteurs privés

Le groupe Merck a créé MSD Avenir, fonds visant à développer des partenariats privé-public et à supporter des projets pour dépasser la phase préclinique. Au terme des projets, les différents acteurs ont vocation à être rémunérés en fonction de l'importance des risques qu'ils ont pris.

3. Comment donner envie aux investisseurs d'investir et aux jeunes entrepreneurs d'entreprendre ?

Comment faire de l'investissement dans un dispositif ou un produit de santé une démarche naturelle ? Le fait de générer un bénéfice dans ce domaine doit être perçu comme légitime. La France doit comprendre qu'elle n'a d'autre choix que d'innover et de favoriser l'innovation pour répondre aux défis du système de santé. Cette approche nécessite un décloisonnement entre le domaine public et le secteur privé.

Les jeunes entrepreneurs doivent percevoir l'existence d'une batterie de dispositifs favorisant l'apparition de projets. Ils doivent être aidés le plus tôt possible, comme s'ils bénéficiaient d'une bourse étudiante. L'ensemble des dispositifs de financement vise à faire émerger des produits innovants, à les diffuser auprès du plus grand nombre de patients et à permettre aux entreprises de réinvestir leurs gains pour porter de nouveaux projets. Enfin, le contexte

réglementaire doit être stabilisé et favoriser une forme de visibilité. Les entreprises innovantes savent travailler sur la base d'une enveloppe fermée, mais à condition que les contraintes réglementaires ne changent pas chaque année.

4. L'exemple d'un laboratoire ouvert et communautaire : La Paillasse

La Paillasse est née de la frustration de jeunes chercheurs, souffrant d'un manque d'autonomie. Il est très difficile de travailler des thématiques non explorées par son laboratoire de rattachement et/ou conduire des projets avec des personnes extérieures à ce laboratoire. Ces jeunes chercheurs ont mis en place un laboratoire expérimental de biotechnologie en le constituant de machines récupérées. Cette structure a rapidement été investie par des compétences diverses, ne relevant pas nécessairement du monde de la santé. D'incroyables projets ont pu émerger de cette expérience.

À sa naissance, le laboratoire était logé dans un squat et n'avait pas de modèle économique. Il a franchi une étape en 2013, pour construire un modèle économique à l'échelle et à constituer une alternative crédible au système académique. La Paillasse dispose de 800 m² en plein Paris et compte 11 salariés permanents, désormais en mesure d'accompagner de nombreux projets et start-ups. La Paillasse est ainsi devenue un incubateur, un espace de co-working où les projets peuvent être conduits grâce à des équipements de laboratoire, mais accessibles à des prix modérés. Des partenariats scientifiques sont mis en place avec de grands acteurs industriels, en vue de financer les effectifs permanents de la structure et obtenir des équipements de récupération encore en bon état.